

Sous la direction de
Marie Thonon

*Médiations
& médiateurs*

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
(France)

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
(Hongrie)

L'Harmattan Italie
Via Bava, 37
10214 Turin
(Italie)

MEI « MÉDLATION & INFORMATION ».
Revue internationale de communication

UNE « REVUE-LIVRE ». — Créée en 1993 par Bernard Darras (Université de Paris I) et Marie Thonon (Université de Paris VIII), *MEI « Médiation et information »* est une revue thématique bi-annuelle présentée sous forme d'ouvrage de référence. La responsabilité éditoriale et scientifique de chaque numéro thématique est confiée à une Direction invitée, qui coordonne les travaux d'une dizaine de chercheurs. Son travail est soutenu par le Comité de rédaction et le Comité de lecture.

UNE « REVUE-LIVRE » INTERNATIONALE. — *MEI « Médiation et information »* est une publication internationale destinée à promouvoir et diffuser la recherche en médiation, communication et sciences de l'information. Onze universités françaises, belges, suisses ou canadiennes sont représentées dans le Comité de rédaction et le Comité scientifique.

UN DISPOSITIF ÉDITORIAL THÉMATIQUE. — Autour d'un thème ou d'une problématique, chaque numéro de *MEI « Médiation et information »* est composé de trois parties. La première est consacrée à un entretien avec les acteurs du domaine abordé. La seconde est composée d'une dizaine d'articles de recherche. La troisième présente la synthèse des travaux de jeunes chercheurs.



Monnaie Kushana, représentation de Mithra
Source : Hinnels, J., 1973. *Persian Mythology*.
Londres : Hamlyn Publishing Group Ltd.

Médiation et information, tel est le titre de notre publication. Un titre dont l'abréviation MEI correspond aux trois lettres de l'une des plus riches racines des langues indo-européennes. Une racine si riche qu'elle ne pouvait être que divine. C'est ainsi que le dieu védique Mitra en fut le premier dépositaire. *Meitra* témoigne de l'alliance conclue entre les hommes et les dieux. Son nom évoque l'alliance fondée sur un contrat. Il est l'ami des hommes et de façon plus générale de toute la création. Dans l'ordre cosmique, il préside au jour en gardant la lumière. Il devient Mithra le garant, divin et solaire pour les Perses et il engendre le Mithraïsme dans le monde grec et romain.

Retenir un tel titre pour une revue de communication et de médiation était inévitable. Dans l'univers du verbe, le riche espace sémantique de *mei* est abondamment exploité par de nombreuses langues fondatrices. En védique, *mitra* signifie "ami ou contrat". En grec *ameibein* signifie "échanger" ce qui donne naissance à *amoi-baios* "qui change et se répond". En latin, quatre grandes familles seront déclinées : *mutare* "muter, changer, mutuel...", *munus* "qui appartient à plusieurs personnes", mais aussi "cadeau" et "communiquer", *meare* "passer, circuler, permission, perméable, traverser..." et enfin *migrare* "changer de place".

Direction de publication

Bernard Darras

Rédaction en chef

Marie Thonon

Édition

Pascal Froissart

Secrétariat de rédaction

Gisèle Boulzaguet

Comité scientifique

Jean Fisette (UQÀM, Québec)
Pierre Fresnault-Deruelle (Paris I)
Geneviève Jacquinet (Paris VIII)
Marc Jimenez (Paris I)
Gérard Loiseau (CNRS, Toulouse)
Armand Mattelart (Paris VIII)
J.-P. Meunier (Louvain-la-Neuve)
Bernard Miège (Grenoble)
Jean Mouchon (Paris X)
Daniel Peraya (Genève)

Comité de rédaction

Dominique Chateau (Paris I)
Bernard Darras (Paris I)
Pascal Froissart (Paris VIII)
Gérard Leblanc (École nationale
supérieure « Louis-Lumière »)
Pierre Moeglin (Paris XIII)
Alain Mons (Bordeaux III)
Jean Mottet (Tours)
Marie Thonon (Paris VIII)
Patricio Tupper (Paris VIII)
Guy Lochard (Paris III)

Correspondants

Robert Boure (Toulouse III)
Alain Payeur (Université du Littoral)
Serge Proulx (UQÀM, Québec)
Marie-Claude Vettraino-Soulard (Paris VII)

Les articles n'engagent que leurs auteurs ; tous droits réservés.
Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement
de son auteur ou de ses ayants droits, est illicite.

Université de Paris VIII
UFR-SAT de communication,
Revue *MEI* « *Médiation et information* »
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex 02 (France)
Tél. & fax : 33 (0) 1 49 40 66 57
Courriel : revuemei@univ-paris8.fr

centre national du
Livre

Revue publiée avec le concours du Centre national du livre

© Illustration de couverture : Nicolas Poussin, 1657.
L'annonciation (détail). National Gallery, Londres.

© L'Harmattan, 2004
ISBN : 2-7475-5653-0
EAN : 9782747556538

Sommaire

Médiations & médiateurs

Présentation

Marie Thonon 7

Entretiens

Entretiens avec Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion

par Marie Thonon 11

Dossier — 1

La médiation : la communication en procès ?

Jean Davallon 37

Étude des conceptions de la culture et de la médiation

Bernard Darras 61

L'écran comme médiation vers l'infigurable

Stéphanie Katz 87

Une médiation paradoxale : « La danse, une histoire à ma façon »

Marie-Christine Bordeaux 97

De l'empire du métissage...

Anolga Rodionoff 109

Les arts de la rue et les manifestations festivières des villes

Olivier Jeudy 119

Dossier — 2

Les figures des médiateurs humains

Marie Thonon 131

Comment la médiation culturelle. La pratique d'un mode-modèle et ses actualisations : les interventions de type conversationnel en présence directe

Françoise Julien-Casanova 147

Qui sont les médiateurs culturels ? Statuts, rôles et constructions d'images

Bernadette Dufrêne & Michèle Gellereau 163

La médiation journalistique au risque du numérique

Thierry Lancien 177

Hypothèses

<i>Des médiateurs (culturels) dans un centre d'art</i> Thi Ai Lien Pham	189
<i>Un site de création contemporaine et son public : le Palais de Tokyo, ou l'utopie de proximité</i> Mathilde Monier	199
<i>La Saline royale d'Arc-et-Senans. L'influence des médiateurs dans la construction d'une singularité culturelle</i> Virginie Gannac-Barnabé	203
<i>La personnalisation : une nouvelle stratégie de médiation culturelle pour les musées</i> Silvia Filippini-Fantoni	211
<i>Conditions de publication</i>	215
<i>Numéros parus</i>	216
<i>Bulletin d'abonnement</i>	219

Médiations & médiateurs

Présentation

Marie Thonon

Ce que nous disent nos interlocuteurs privilégiés de ce numéro 19 de *MEI*, à savoir Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion, c'est que la médiation est un processus, une action humaine ancestrale "in progress", qui nous fait parvenir le sens. Ce qu'ils nous disent aussi c'est que les médiateurs sont souvent invisibles dans le social, nous étant devenus "naturels", mais que les changements de société nous portent à mettre leurs actions sous les lumières de l'analyse. Peut-être est-ce pour ces raisons que nous n'avions pas encore proposé l'exploration de cette notion et de ces pratiques, analyse en cours mais sans doute interminable.

Voici donc des contributions qui, à plusieurs titres, permettent d'apprécier l'épaisseur des contenus de médiation et de leurs terrains.

C'est la notion elle-même, utilisée largement dans les SIC face au fonctionnement symbolique de la société que Jean Davallon s'efforce de déchiffrer. Reprenant les différentes conceptions de la culture et de la médiation, Bernard Darras les confronte et les met en regard avec bonheur en montrant à quel point elles se répondent dans nos interrogations actuelles sur la culture.

Puis, à propos de différents supports d'expression et de communication, Stéphanie Katz (l'image écran-peau de la caverne), Marie-Christine Bordeaux (la danse mémoire de ses traces), Anolga Rodionoff (l'architecture et ses jeux de rôles), Olivier Jeudy (les artistes des rues et leurs édiles), nous invitent à découvrir et à parcourir diverses modalités caractéristiques d'actions de médiation en situation.

Ouvrant ensuite le délicat chapitre des médiateurs, plusieurs contributions nous permettent de rencontrer les figures actuelles des médiateurs de terrain (Françoise Julien-Casanova, Bernadette Dufrêne et Michèle Gellereau) et de faire surgir des contenus de compétences et de qualités nécessaires à ces passeurs imbriqués dans les relations (Marie Thonon

et Françoise Julien-Casanova), y compris dans les professions où la technique prétendrait à jouer leur rôle (Thierry Lancien, Silvia Filippini-Fantoni). Les observations ou enquêtes de médiateurs en institution (Mathilde Monier, Thi Ai Lien Pham) nous permettent de mesurer les insatisfactions induites par la médiation utilisée et détournée de ses fondements, et aussi la satisfaction d'une médiation réussie (Virginie Gannac-Barnabé).

Ce numéro, nous l'espérons, devrait donner de nouveaux ancrages à la réflexion sur la médiation et aussi des outils et des forces à la résistance nécessaire à son dévoiement comme à l'expression maximale de ses vertus.

ENTRETIENS

Entretiens avec Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion

par Marie Thonon

Jean Caune *

« *Au XX^e siècle, le concept de médiation...* »

MEI. — « *Tout est médiation* » et de médiation, il est question partout. Si le concept de médiation reste assez flou voire assez imprenable, il n'en est pas moins parfaitement opératoire, aussi bien pour les chercheurs que pour le grand public. Comment vous situez-vous par rapport à cela ?

JEAN CAUNE. — C'est en effet à mes yeux un concept essentiel qui permet de décrire et comprendre les relations entre les hommes et les relations des hommes aux groupes qu'ils constituent. Ce concept est central pour la culture et les sciences de l'esprit, à la fois par son histoire et par les domaines enchevêtrés des pratiques humaines qu'il permet de saisir.

La médiation est une notion philosophique qui trouve son origine chez Platon. Elle signifie que nos relations au monde physique, social et imaginaire ne sont pas immédiats ; elles passent par des constructions intellectuelles et sensibles : par des représentations symboliques. Chez Saint-Simon, par exemple, cette notion sert à mettre en évidence le processus de passage, de transition, entre deux systèmes sociaux. Saint-Simon en fait une « *loi naturelle* » de l'histoire. « *Il est dans la nature de l'homme de ne pouvoir passer sans intermédiaire d'une doctrine quelconque à une autre.* »

Au XX^e siècle, le concept de médiation a été structuré par les sciences du langage. C'est avec la philosophie du langage que le concept de médiation peut se construire dans toute sa plénitude et sa dimension heuristique. Le langage constitue le milieu, le seul, dans lequel le savoir sur les choses peut naître et s'organiser. Dans un de ses derniers textes, paru en 1942, le philosophe allemand Ernst Cassirer revient sur les conditions de la connaissance : « *le langage est le premier monde commun dans lequel entre l'individu et l'intuition d'une réalité objective n'est accessible que par sa médiation* » (E. Cassirer, 1991, p. 91. *Logique des sciences de la culture*. Paris : Cerf).

* jean.caune@u-grenoble3.fr, Université de Grenoble III & GRESEC (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication)

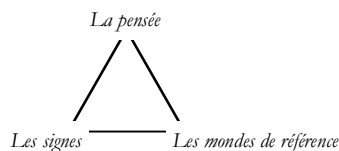
Bien entendu, les formes symboliques et les médiations qui permettent à l'homme de nouer des relations avec l'autre, comme donneur de sens, avec le collectif, dans lequel il se définit, et l'universel, qui représente son horizon de référence, sont multiples. Et tout d'abord elles ne se limitent pas au langage articulé : les premières médiations, aussi bien sur le plan ontogénétique que phylogénétique ne viennent-elles pas du corps ? Les diverses médiations, tant par leur nature de processus portés par des supports matériels que par les domaines d'activités dans lesquels elle s'insèrent, ne peuvent être saisies par un opérateur conceptuel unique. Pourtant, il est possible d'identifier la notion de médiation dans les sciences de l'esprit avec le développement d'une philosophie pragmatique. Celle-ci se nourrit de l'expérience de l'art telle qu'elle passe par le corps (Dewey) ; des analyses des processus de communication en fonction de la nature du médium (McLuhan) ou encore en tenant compte des mécanismes de représentation de soi et des effets de cadre étudiés par Goffman.

Je saisis volontiers le fondement du concept de médiation, tel qu'il est évoqué dans un grand nombre de disciplines des sciences humaines et sociales, par deux composantes.

- La première serait la pensée de la relation, au détriment d'une conception strictement sémiologique qui réfléchit sur la nature du signe sans se préoccuper de la chose à laquelle il renvoie. Pour aller vite, on pourrait dire qu'il s'agirait d'une conception qui emprunte plus à Peirce qu'à Saussure.
- La seconde serait la structure ternaire du processus de médiation. Pensée de la circulation et de la relation de termes pris deux à deux, plutôt que pensée de la dualité.

Pour ce qui me concerne, c'est dans cette dimension ternaire et dans le primat de la relation que je vois la force heuristique du concept dont j'ai tenté de faire la genèse dans *Pour une éthique de la médiation* (Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1999).

Je voudrais donner quelques exemples d'utilisation de ce concept de médiation dans quelques domaines des sciences humaines. Dans l'analyse du langage et plus largement dans la description des formes symboliques, la médiation permet de poser les relations ternaires entre la pensée, les signes qui la manifestent et le monde de référence qu'ils désignent. On a ainsi à partir du schéma triangulaire bien connu :



La relation entre « la pensée » et « les signes » ouvre sur la sémiotique ; la relation entre « la pensée » et « le monde » ouvre sur l'interprétation ; et la relation entre « les signes » et « le monde » détermine l'univers de la médiation. Mais cet univers ne peut se comprendre qu'avec l'apport des deux relations précédentes.

Ce concept peut également éclairer la problématique de l'expression, telle qu'elle est énoncée par Spinoza. L'idée d'expression surgit comme détermination du rapport dans lequel entrent l'attribut, la substance, l'essence de la chose. Le concept d'expression ne se comprend que dans les trois relations de deux termes pris deux à deux : la substance qui s'exprime ; l'attribut qui l'exprime et l'essence qui est exprimée.

On pourrait encore illustrer la pertinence de ce concept dans le phénomène de l'énonciation qui implique trois plans le locutoire, l'illocutoire et le perlocutoire : le sens de l'acte de parole ne pouvant être saisi que dans la convergence de ces trois plans.

MEI. — La médiation est souvent entendue comme possibilité en acte de résolution des conflits. Elle est aussi entendue comme méthode de développement social et culturel. Qu'en pensez-vous ?

J. C. — Il serait étonnant que l'application d'une notion, serait-elle celle de la médiation, puisse se présenter comme le processus de résolution des conflits. Ceux-là sont inhérents à la tension entre le privé et le public ; l'individuel et le collectif ; le travail le loisir et plus généralement à la division des tâches et des fonctions dans l'activité sociale. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la médiation, comme processus constitutif des rapports entre l'homme et le monde, soit convoquée pour dénouer les antagonismes entre ces différentes oppositions. La médiation peut éventuellement se proposer d'éviter la guerre (*polemos*) en la contraignant à demeurer dans *l'agon*, c'est-à-dire l'opposition des points de vue dans des structures institutionnelles.

Pourtant, je voudrais faire une remarque. Elle concerne la mise en place d'une fonction spécialisée, la médiation, dans le domaine de la famille, du travail, de la presse, de l'administration..., lorsque des conflits se prolongent, alors que les formes instituées du dialogue et de la négociation n'ont pas réussi à les désamorcer ou à traiter. Ce recours n'est-il pas le signe que les normes construites qui participaient au lien social ne sont plus partagées. L'usage indifférencié du concept de médiation n'est-il pas le symptôme d'une société qui craint de reconnaître les conflits, recherche des espaces introuvables du dialogue et du consensus, aspire à renouer le tissu social déchiré par des logiques de développement non maîtrisées.

Les discours actuels sur la médiation doivent nous conduire à une double réflexion.

- En premier lieu, identifier les dysfonctionnements qui obligent à recourir à la médiation institutionnalisée. Le fait, par exemple,

qu'un certain nombre de conflits sociaux ne puissent se régler selon les procédures de négociation, imposées et construites par l'histoire du syndicalisme dénote une crise de légitimité des acteurs sociaux et des instances qui les représentent.

- En second lieu, on ne peut se contenter de faire de la notion de médiation une *notion-valise* qui accueille indifféremment les multiples formes de la relation sociale. La médiation risque de perdre toute pertinence si elle se résume à faire émerger les intermédiaires là où les institutions fonctionnent mal. La médiation ne peut se définir comme un processus qui vient suppléer l'absence de dialogue entre les acteurs sociaux. Il ne s'agit pas seulement de relier les proximités éclatées et de mettre en contact les formes interculturelles. Si la médiation devait se limiter à créer les conditions du dialogue social, elle ne serait qu'une fonction instrumentale dont la portée resterait éphémère.

MEI. — *La médiation des connaissances et des cultures vous semble-t-elle, implicitement ou explicitement, participer d'une nouvelle vision de la société à venir ?*

J. C. — En aucun cas. La médiation des connaissances a toujours existé non seulement à partir des langages qui les mettaient en circulation dans l'espace public mais à travers les institutions dans lesquelles elles trouvaient une légitimité. Il en va de même des cultures.

Faire de la médiation le socle d'une nouvelle vision de la société à venir me paraît lui faire perdre toute pertinence par indifférenciation avec d'autres concepts voisins : la symbolisation, la communication, la négociation, etc. Cette banalisation lui fait courir le risque de dégradation. Le fait que la médiation puisse devenir dans les discours un facteur du développement social et culturel me fait craindre qu'elle soit devenue un concept "marketing", dont la banalisation la réduit à une valeur de leurre ou d'alibi. L'extension généralisée de la notion risque de lui faire perdre toute opérationnalité.

MEI. — *Les nouveaux supports techniques de communication ont été souvent présentés comme des supports privilégiés, capables d'être les médiateurs les plus aptes à satisfaire le besoin (la demande ?) généralisé de médiation sociale et culturelle. Quelle place et quel rôle croyez-vous pouvoir leur attribuer ?*

J. C. — Les nouveaux supports et les TIC transforment, dans un certain nombre de pratiques sociales (éducation, administration, etc.), les relations dans l'espace-temps entre les hommes. Il y a, sans aucun doute, la création d'un autre rapport au savoir et la possibilité de voir naître des convergences nouvelles entre les expressions artistiques. Je ne suis pas persuadé que ces supports et techniques soient pour autant, en eux-mêmes, les réponses à des aspirations que les discours rapportent trop souvent à l'efficacité, à la vitesse, à la transparence... En revanche, il me semble évident que ces supports et techniques nous obligent à réfléchir sur leurs usages. Je pense qu'ils ouvrent des questions nou-

velles sur les médiations techniques, en particulier dans leur intégration de valeurs et de prédéterminations de modèles de comportement. Il y a là un paradigme de la modélisation relevant d'une rationalité du calcul et de la prévision qui privilégie les manipulations et le jeu sur les énoncés. Ce paradigme correspond à une conscience technocratique pour laquelle il n'y a pas d'autres problèmes que ceux que la science et la technique peuvent résoudre. Le programme qui construit le modèle réalise les fins d'une volonté qui tente de réduire la subjectivité, de mettre entre parenthèses les circonstances, de limiter les aléas, ou du moins d'intégrer le hasard dans la prévision. Le paradigme de la modélisation met en œuvre une raison technique ; il prolonge le positivisme qui considère les faits sociaux comme des choses.

MEI. — L'invention d'un nouveau métier (d'une nouvelle compétence) est toujours significative des choix que fait une société quant aux liens qu'elle souhaite tisser entre ses membres. Que pensez-vous de la mise en place du métier de "médiateur" ?

J. C. — Je crois que la définition même d'une fonction spécialisée, celle du médiateur, est l'indice même de ce paradigme de la modélisation dont je parlais plus haut. Spécialiser la médiation ou la faire porter par des segments particuliers de l'activité, c'est précisément oublier qu'elle doit irriguer l'ensemble des conduites et pratiques professionnelles. Je crois que l'attitude de "médiateur", tout comme celle de "communicateur", devrait être une compétence de tout acteur social.

MEI. — Certaines situations sociales peuvent-elles être de bonnes conditions à la médiation ? Certains supports culturels peuvent-ils être de bons objets médiateurs ?

J. C. — Non. Toutes les situations sociales, précisément parce qu'elles sont sociales, supposent et impliquent des fonctions de médiations. Je ne répondrai pas précisément à cette question, dans la mesure où ma réponse est contenue dans ce qui précède.

Bernard Darras^{*}
« *Tout au long de ces années, j'ai adhéré à plusieurs définitions...* »

MEI. — « *Tout est médiation* » et de médiation, il est question partout. Si le concept de médiation reste assez flou voire assez imprenable, il n'en est pas moins parfaitement opératoire, aussi bien pour les chercheurs que pour le grand public. Comment vous situez-vous par rapport à cela ?

BERNARD DARRAS. — Personnellement, je ne pense pas que le concept de médiation soit plus flou que les autres.

En revanche, il est vrai que je dispose d'un assez grand nombre de définitions plus ou moins élaborées qui s'adaptent selon le contexte. Mais cela est vrai pour beaucoup d'autres concepts et pour beaucoup d'autres personnes. Je travaille d'ailleurs à montrer que les conceptions de la médiation – notamment de la culture – varient précisément en fonction des conceptions de la culture et que nous pouvons simultanément ou successivement disposer de plusieurs conceptions. (Voir l'article dans cet ouvrage.)

Dans le cadre de mes activités universitaires, j'ai la responsabilité de départements de médiation et de communication de la culture depuis 1984. Cette longue expérience m'a permis de fréquenter intensément et durablement cet univers qui est traversé par plusieurs conceptions de la culture et plusieurs conceptions de la réception des objets culturels.

Tout au long de ces années, j'ai adhéré à plusieurs définitions qui ne se sont pas toutes substituées les unes aux autres. C'est ainsi que selon mes interlocuteurs et le contexte, je peux adopter la thèse de la médiation comme instrument de l'expansion bénéfique des phénomènes culturels (attitude progressiste humaniste) ou celle de la médiation comme outil de complicité sociale dont il faut dévoiler les modalités de constructions (attitude méta-sémiotique et critique.)

Dans tous les cas, ces différentes conceptions de la médiation relèvent des approches systémiques et sémiotiques. Elles renvoient notamment à la tiercéité de la sémiotique de Peirce et donc à la théorie du processus interprétatif. Dans la construction de la signification, l'interprétant joue un rôle capital. Il est le tiers, le traducteur, le médiateur qui permet vraiment au signe de s'accomplir et de se développer. Selon cette approche sémiotique, l'interprétant est un signe qui fonctionne comme un traducteur. Sans entrer dans le détail de la théorie de l'interprétant ou

* bernard.darras@univ-paris1.fr, Université de Paris 1 & CRIC (Centre de recherche Images et cognitions)

plus exactement des interprétants, on peut considérer qu'à chaque type d'interprétant, correspond un type de médiation.

Tout processus sémiotique convoque donc une médiation, et si l'on voit aujourd'hui de la médiation en toute occasion, c'est que l'on s'intéresse aux processus interprétatifs eux-mêmes. En quelque sorte, on assiste à un décentrement et à un déplacement du privilège accordé à la signification vers ce qui permet de l'élaborer. En devenant explicite, la médiation manifeste le rôle des processus interprétatifs dans la construction du sens. C'est une sorte de révolution copernicienne à l'échelle sémiotique. À cette occasion, l'attention se déplace du sens à l'interprétant. C'est l'occasion de reconnaître que le sens n'est pas une production spontanée ou transcendante, mais une transaction, une négociation qui réclame toujours une intermédiation. La médiation ainsi mise à jour révèle ses opérations et peut elle-même devenir l'objet d'une exploration. La "transparence" de la médiation s'opacifie au bénéfice de sa visibilité et dans le meilleur des cas de sa relativité. Chaque médiation signe en quelque sorte sa contribution au sens, on en voit la marque que l'on peut alors accepter de comparer à d'autres, de contester, de relativiser, etc. À ce titre, il me semble que ce processus de méta-médiation est au moins aussi important que la reconnaissance du processus de médiation.

C'est en référence au processus de méta-communication que j'ai utilisé le concept de méta-médiation. Tous les médiateurs ne se mettent pas ainsi en jeu, et trop souvent ils ne sont que des instruments d'autorité supplémentaire qui s'intercalent dans les processus. Ils assurent alors le rôle traditionnel et autoritaire de gardien du sens au lieu d'être des acteurs d'interrogation. Un bon médiateur doit être capable de décentrement sur sa médiation.

Au niveau théorique, tout intermédiaire est un médiateur, le corps, la langue sont des médiateurs du monde, une habitude est médiatrice, un discours est un médiateur, etc. Le plus souvent ces médiateurs ne sont pas reconnus comme tels, mais ils peuvent le devenir et accéder ainsi au statut de médiateur reconnu.

Bien avant que la fonction sociale de médiateur ne soit ainsi nommée, les entremetteurs, les prêtres, les diplomates et négociateurs de toutes sortes étaient des médiateurs. En assumant leur mission de médiation, ils avaient à la fois conscience de la différence des représentations et croyances et l'espoir de la réduction de ces écarts dans la compréhension. Ils avaient développé une habileté particulière qui leur permettait de repérer ces écarts et de les réduire ou tout au moins de les rendre comparables ou compatibles. Pour ce faire, ils devaient utiliser ou construire un signe intermédiaire acceptable dans la négociation entre les camps en présence. Ce signe équivalent ne fait que diminuer, et rendre tolérable la différence.

Toute interprétation se fait à l'avantage de certains aspects du signe et au détriment d'autres. Le bon médiateur est celui qui sait valoriser les

avantages pour les parties en présence et minorer les pertes. Au passage, il y a un gain de connaissance, et la possibilité de continuer le processus engagé. Au-delà de la compréhension, il y a intercompréhension et dans le meilleur des cas, découverte de l'autre.

MEI. — La médiation est souvent entendue comme possibilité en acte de résolution des conflits. Elle est aussi entendue comme méthode de développement social et culturel. Qu'en pensez-vous ?

B. D. — Sémiotiquement, lors de l'élaboration du signe, des interprétants sont convoqués. Le plus souvent ce sont des habitudes, des règles, des lois, des régularités mémorisées qui permettent de construire un monde prévisible, organisé et partagé. Fondamentalement la médiation sémiotique joue son rôle d'assureur. Cette assurance s'accomplit dans l'habitude qui résulte de la répétition et du renforcement. L'habitude contribue à une grande stabilité des représentations du monde et à une plus grande efficacité des actions. Le revers de cette stabilité et de cette efficacité est la rigidité du processus interprétatif qui emprunte toujours les mêmes voies. La stéréotypie, la réification, le simplisme, sont des avantages dans un environnement stable, mais des handicaps quand la représentation et l'action ne sont plus adaptés à l'environnement. Il en résulte des inadéquations qui conduisent à des aveuglements, des dogmatismes et au mieux à des conflits.

En soi, la médiation n'est qu'un processus, et une médiation peut avoir des résultats inadaptés.

Les capacités de résolution de conflit, de conciliation, etc. qui sont attribués à la médiation ne sont théoriquement pas justifiés. Une médiation inadaptée peut avoir des résultats plus désastreux que le problème qu'elle est supposée atténuer ou résorber, et les conflits eux-mêmes peuvent résulter de médiations incompatibles ou inadéquates. Ce n'est donc pas la médiation qui permet la résolution des conflits. De même que la communication n'est pas en soi une panacée, la médiation n'est pas le remède miracle.

Ainsi que j'ai tenté de le montrer, (voir article dans cet ouvrage) malgré ses intentions de démocratisation, la médiation culturelle sert le plus souvent à l'expansion des valeurs produites par les élites et pouvoirs dominants. Elle fait de la manipulation douce comme le disait Pierre Bourdieu à propos de l'action culturelle.

La médiation doit donc être qualifiée pour que ses vertus soient méritées. Toutefois, dans la pratique, la médiation bénéficie d'une sorte de crédit positif. Toute médiation est a priori considérée comme positive. On lui accorde donc des pouvoirs exorbitants qui bien évidemment ne peuvent être remplis, ce qui immanquablement provoque des déceptions.

Le médiateur est un tiers professionnel qualifié qui n'est pas qu'un conciliateur.

Le médiateur est celui qui est instruit de la diversité des représentations et des règles ou habitudes qui les construisent. Dans un conflit, il est un acteur de la diversité, il expose les différentes représentations et les processus sémiotiques qui contribuent à les élaborer.

Il montre que telle ou telle représentation privilégie tel ou tel aspect du monde au détriment de tel autre ou qu'elle renvoie à telle ou telle règle d'interprétation plutôt qu'à telle autre. C'est un agent d'ouverture et le conflit peut être un de ses modes d'action. Comme l'ont montré les systémiciens de l'École de Palo Alto, l'ouverture d'un conflit peut servir de levier pour le changement.

J'aime penser le médiateur comme un animateur de débat qui s'évertue à donner à chaque partie en relation une chance d'être respectée et un peu comprise. C'est en ce sens que la médiation peut contribuer au développement et au changement social et culturel.

Le médiateur aide les parties en différence à formuler leurs représentations, à découvrir les interprétations des autres et même à inventer d'autres interprétations. Il aide l'esprit à s'ouvrir à l'altérité, à l'accueillir avec bienveillance, puis à la discuter.

MEI. — La médiation des connaissances et des cultures vous semble-t-elle, implicitement ou explicitement, participer d'une nouvelle vision de la société à venir ?

B. D. — Le médiateur est souvent pensé comme une sorte d'auxiliaire délégué à l'effort de préparation des informations, c'est notamment le cas pour la médiation de la culture et des savoirs, mais aussi pour la médiation sociale, familiale ou juridique. C'est au concepteur du dispositif de médiation que l'on confie l'effort de préparation, de traduction, de compréhension, de réflexion, de doute, etc. toutes les activités que l'on ne prend pas le temps d'accomplir soi-même. Bien que cela ne renvoie pas exactement à la définition de Michel Serres, j'aime bien l'idée du médiateur comme tiers instruit à qui l'on délègue une grande part du travail de préparation des informations. On lui reconnaît cette capacité et on lui confie ce que l'on n'a pas le temps de préparer. On peut attendre de lui aussi bien des solutions toutes faites, toutes pensées qu'une aventure de l'esprit. Le concepteur est aussi chargé de la mise en forme et en format, car, dans tous les cas, le dispositif de médiation doit plus ressembler à un voyage organisé qu'à un voyage aventureux et incertain.

Si fondamentalement la médiation n'est pas limitée dans l'espace des possibles, elle l'est dans la pratique. Les habitudes et attentes des utilisateurs conduisent à privilégier les solutions formatées, limitées dans le temps et l'espace. Il y a en toute chose, même culturelle, une exigence de rendement et d'efficacité.

Une exposition, un article, un dispositif interactif, une médiation conversationnelle, etc. doivent entrer dans un format et un genre discursif et plus ou moins le respecter. Comme tout travailleur, le médiateur travaille donc avec un temps, un espace et des formes discursives limités.

Ceci conduit fatalement à une limitation du champ des possibles et à une réduction du temps nécessaire à l'exploration, à la découverte, à l'expérimentation, à la recherche, au débat, à la confrontation, à la polémique, etc.

Peut-on dire que la médiation participe d'une nouvelle vision de la société à venir ? Pour moi, elle s'inscrit dans la crise de la complexité et de l'urgence. Notre environnement est de plus en plus complexe et nous n'avons pas assez de temps, d'énergie et de compétences pour traiter toutes les informations changeantes. Le médiateur culturel s'inscrit dans la logique économique et sociale des services et intervient essentiellement sur deux populations. D'une part il tente de valoriser (d'exploiter) le filon de la « *bonne volonté et de la docilité culturelle* » des publics profanes ou néophytes (selon l'expression de Pierre Bourdieu, 1979), d'autre part, il tente d'accomplir la dynamique de l'approfondissement pour les amateurs. Le plus souvent, il n'est pas très utile pour les experts et les initiés qui en savent plus que lui et qui le sollicitent peu ou s'en méfient.

La professionnalisation de ces services et de leurs acteurs s'inscrit dans la continuité de la délégation, de la spécialisation et de l'économie de service.

On délègue l'éducation à l'école et aux médias avec la même bonne volonté que l'on délègue la préparation de la consommation culturelle à des services spécialisés.

Nous assistons et contribuons à la professionnalisation d'un ensemble d'activités informelles ou diffuses. Ce faisant, nous créons le plus souvent une offre dont certains utilisateurs n'avaient même pas imaginé le besoin. C'est parce que nous nous aventurons dans des univers qui ne sont plus assurés par la tradition que nous avons besoin de ces assistants.

Pour lutter contre les dogmatismes et les dominances symboliques de toutes sortes, l'un des grands enjeux attribués à la médiation (notamment culturelle mais pas seulement) consiste à travailler avec la diversité des interprétations en cherchant à les diversifier et à les démultiplier.

Sémiotiquement, cela correspond à une intervention sur les trois composantes des signes. Non seulement la médiation diversifiante travaille sur les interprétants, mais aussi sur une diversification des aspects enrôlés dans le processus interprétatif et des objets auxquels l'un et l'autre renvoient.

La promotion de la variété interprétative n'est pas vraiment une nouveauté, mais elle constitue aujourd'hui une problématique intéressante. En effet, le projet de reconnaissance de la diversité n'est pas encore très partagé par le public. Dans une société encore très imprégnée des idées d'unicité, de convergence et de cohérence, la majorité des gens aspire encore à connaître l'interprétation unique et vraie. Cette recherche de LA vérité est rarement mise en relation avec les processus de légitimation qui sélectionnent ou hiérarchisent, la ou les interprétations justes.

On peut même dire que pour le sujet animé de bonne volonté culturelle, la multiplication des interprétations augmente l'incertitude sur la démarche de variété elle-même. C'est une problématique épistémologique fondamentale qui concerne le statut de la signification. Ce débat sur l'essence, le savoir absolu, la doxa, (allodoxia, hétérodoxie et orthodoxie), l'expertise, l'authenticité n'a cessé de tourmenter les chercheurs et les curieux et a été l'enjeu de nombreuses luttes de pouvoir symbolique, où la logique, l'éthique, l'esthétique et le politique sont convoqués.

Toute médiation inaugure une réflexion épistémologique sur la vérité, la croyance, la foi, la certitude et l'orthodoxie opposées aux logiques de la confrontation des idées, de la contradiction, de la de la recherche permanente et infinie de significations.

Ma conception de la médiation est celle d'un chercheur. Elle n'est pas celle d'un agent de la manipulation douce.

Pour moi, la médiation fonctionne comme un oscillateur qui alterne entre des phases de décentrement et de centration. Le sujet qui bénéficie d'un processus de médiation est conduit à découvrir d'autres points de vue, ainsi qu'à approfondir le sien, et le médiateur est là pour entretenir ce mouvement. Pour moi, le médiateur est plus qu'un catalyseur, c'est-à-dire un opérateur neutre. Non seulement, je me méfie de tout ce qui se prétend neutre, mais je ne vois pas pourquoi l'un des partenaires de l'échange en sortirait inchangé. (Sauf si c'est une machine.) Je suis pour qu'il s'implique, à condition qu'il soit bien conscient du fait que son implication doit être contrôlée en raison de sa position de pouvoir dans l'échange.

Le médiateur n'est pas qu'un intermédiaire ou un entre-deux qui limite son intervention à la mise en relation de mondes différents. Comme le signale Jean-Jacques Gleizal (1994)¹ qui commente les positions de Bruno Latour

« le médiateur transporte, redéfinit, déploie et peut même trahir alors que l'intermédiaire laisse en l'état. Alors que le médiateur entre dans ce qu'il relie et ce qu'il peut changer, l'intermédiaire demeure extérieur par rapport aux deux parties sur lesquelles il travaille. L'intermédiaire est incapable de produire l'alchimie qui caractérise l'action du médiateur. (...) Qu'on le veuille ou non, le médiateur est un acteur. Or, le point de vue de la médiation n'a d'intérêt que s'il substitue une sociologie du processus artistique à une sociologie des acteurs. »

Ainsi que je l'ai développé dans l'article suivant, cette oscillation entre centration et décentrement qu'entretient la médiation et d'une certaine manière l'éducation peut occuper différentes positions dans l'espace des finalités et des fonctions.

¹ Gleizal, Jean-Jacques, 1994, pp. 23-24. *L'art et le politique*. Paris : PUF. 250 pages.

Je prends ici l'exemple de la culture, mais je suis certain que cette approche peut être étendue à d'autres domaines. Dans le domaine culturel, selon la conception que l'on a de la culture, la médiation qui en découle a différentes missions. Elle peut être identitaire, élitiste (ce qui n'est pas incompatible) ou démocratisante par exemple. Je ne cacherai pas qu'une des formes que je trouve la plus intéressante (car la plus complexe) est la forme qui déploie un large espace de décentrement en l'accompagnant d'une réflexion sur les processus en compétition. Cette approche horizontale est exploratrice de la diversité la plus étendue (dont une phase de concentration sur ses propres représentations et interprétations), n'en est pas équanime pour autant. Elle prend en considération la compétition entre les systèmes et elle tente d'en expliciter les causes, les effets, les enjeux et les finalités.

Pour cela, elle doit associer les approches ethnographiques, sociologiques et sémiotiques (exploratrices des systèmes) aux apports des sciences politiques et des études culturelles particulièrement sensibles aux relations de pouvoir et de domination entre les systèmes culturels.

L'ensemble de ce dispositif critique relève pour moi d'un décentrement par rapport à la médiation simple qui consiste à formuler (ou aider à formuler) un processus sémiotique. Aujourd'hui, l'immense majorité des médiateurs n'intègre pas encore ces dimensions critiques et "méta" dans leurs dispositifs.

L'un des problèmes que nous rencontrons tant pour la médiation que pour la méta-médiation, concerne le temps et l'espace requis pour une telle production. Une exposition, un livre, un multimédia peuvent être très étendus, nous savons néanmoins que l'utilisateur ne peut leur consacrer qu'un temps et un déplacement limité. Il y a un nécessaire formatage de toutes les opérations pour qu'elles s'intègrent et se coordonnent dans l'emploi du temps et l'espace de l'activité sociale et individuelle. La médiation l'emporte alors sur la méta-médiation.

Il faut donc composer entre les phases de décentrement(s), de recentration, de distance critique et veiller à la bonne intégration du changement et de l'enrichissement.

MEI. — Les nouveaux supports techniques de communication ont été souvent présentés comme des supports privilégiés, capables d'être les médiateurs les plus aptes à satisfaire le besoin (la demande ?) généralisé de médiation sociale et culturelle. Quelle place et quel rôle croyez-vous pouvoir leur attribuer ?

B. D. — Le rôle des technologies dans les processus de médiation n'est pas facile à définir. En fait nous manquons de recul et les enquêtes sur ce domaine ne sont que partiellement éclairantes car le plus souvent elles sont très dépendantes de leur contexte d'investigation. Depuis plus de vingt ans, j'ai consacré une grande part de mon activité de recherche et de production à la réflexion et à la réalisation d'objets technologiques destinés à l'éducation ou à la médiation. Je crois toujours aux possibi-